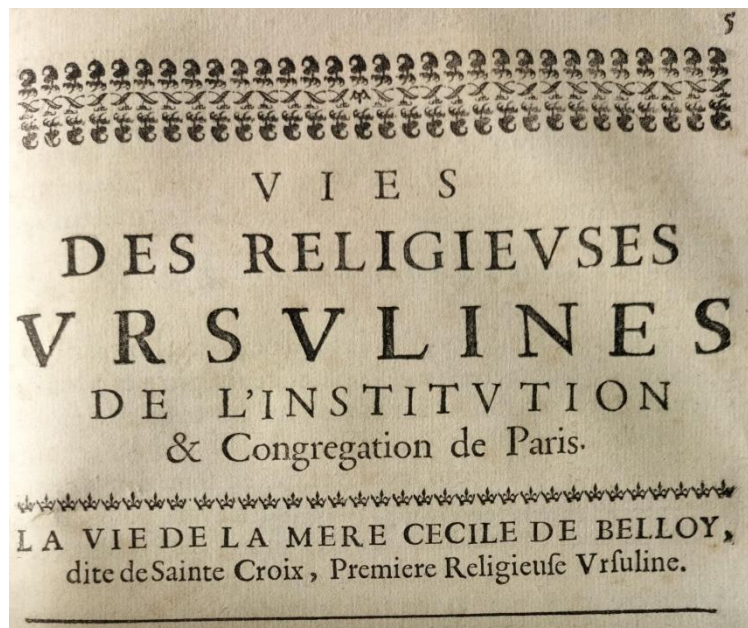


Portrait de Cécile de Belloy, dite de Sainte Croix (1583-1639) : La Première Religieuse Ursuline de l'Ordre



Tiré du Livre III des Chroniques des Ursulines

« Vous avez été ainsi élues pour être les vraies et virginales épouses du Fils de Dieu »

V. 8 (Règle de Sainte Angèle)

Le 25 novembre 1535, sainte Angèle fonde la Compagnie de Sainte-Ursule qui rassemble de jeunes vierges voulant se consacrer entièrement au Christ mais n'ayant pas la possibilité ou la vocation d'entrer dans un monastère. L'idée est novatrice pour l'époque et mélange toutes les classes sociales dans une même compagnie tournée vers le Seigneur. Grâce à ses écrits, son œuvre peut se poursuivre après sa mort. Sa Règle illustre et pose les bases de toute la spiritualité et l'organisation de la Compagnie. Au cours du temps, la Règle est légèrement modifiée par Saint Charles Borromée qui se fie à l'évolution naturelle de la Compagnie qui se développe en Italie, puis en Europe. En France, c'est par la diffusion de la Règle que naissent des initiatives, soit par la mise en place d'une vie séculière, soit par le regroupement de petites communautés. La Compagnie existe donc aux XVe et XVIe siècles sous de nombreuses formes : séculières, congrégées, et à partir de 1612, elle devient à Paris un Ordre monastique, poussé par le Concile de Trente et par l'intervention, entre autres, de Madame Acarie et Madame de Sainte Beuve. De ce fait, les premières moniales Ursulines prennent l'habit et la première de toutes fut Cécile de Belloy qui devient Mère de Sainte Croix.

Qui fut Cécile Belloy, dite de Sainte Croix ?

Avant de découvrir son parcours, il convient de parcourir l'évolution de la Compagnie et comment on en vient, au tout début du XVI^e siècle, à la transformer en un Ordre Monastique.

I. De Compagnie à Ordre

Comment et pourquoi la Compagnie est-elle devenue un Ordre religieux ?

A. La diffusion en France

Alors qu'habituellement, les expansions de congrégations religieuses s'opèrent par l'envoi de sujets dans les lieux choisis des nouvelles fondations, aucun membre de la Compagnie ne quitte son pays pour introduire la Compagnie de Sainte Ursule de l'autre côté des Alpes. L'esprit de Sainte Angèle se propage par la diffusion de la Règle de Ferrare¹, une version postérieure à la Règle originelle écrite par Sainte Angèle. On voit l'implantation de plusieurs petits centres en simultané sur le territoire français. Les fondatrices n'ont pas de lien de ressemblance, sinon le lien d'être liée par l'esprit de Sainte Angèle.

C'est naturellement à Avignon, alors enclave pontificale, que se développe le premier groupe français de la Compagnie dès 1592 par l'intercession de César de Bus et Jean-Baptiste Romillon. Plusieurs jeunes femmes souhaitent se consacrer à Jésus-Christ sans pour autant se permettre d'entrer au Couvent. Parmi elles, Françoise de Bermond. Ces « associées » prennent une nouvelle forme à l'Isle-Sur-Sorgues, où des femmes commencent à se réunir pour vivre ensemble sous la spiritualité méricienne, se congrégeant et vivant en petites communautés. En parallèle, un autre groupe se crée dans la région de façon indépendante.

Rapidement, celles que l'on appellera les Ursulines se développent et se propagent en France. Cette rapide expansion est favorisée par le contexte difficile des crises de religion et le besoin de maîtresses catholiques pour la jeunesse. De plus, ces femmes étaient de grandes priantes, totalement consacrées à Dieu et données à leur apostolat. Elles vivaient également soit en forme « Associée », donc dans leurs familles respectives sans clôture ni vœux ; ou bien sous la forme de « Congrégées », c'est-à-dire dans une maison commune, toujours sans vœux publics ni clôture, la règle de Sainte Angèle étant toujours suivie.

A Paris, une petite révolution va changer la donne puisque les Ursulines vont se transformer en un véritable ordre monastique. Cette évolution va se propager dans presque toutes les communautés à l'exception de la Compagnie de Dole, sous la direction d'Anne de Xaintonge qui conserve sa forme de « congrégée » durant toute la durée de son existence. Également, les Ursulines de Saint-Charles du Puy ont vécu sous forme séculière jusqu'en 1836 où elles se rassemblent en une congrégation et prononcent des vœux temporaires puis perpétuels.

¹ La Règle de Sainte Angèle a connu différentes versions. Saint Charles Borromé modifia la Règle une première fois en 1587 après s'être aperçu de l'évolution de la Compagnie quelques décennies après la mort de leur fondatrice. Sa version fut longtemps prise pour l'originale. Au XVI^e siècle, cette version de la Règle, surnommée de Ferrare est la plus diffusée et elle est introduite en France par un évêque.

B. La naissance parisienne de l'Ordre

A Paris, la naissance de l'Ordre est actée en 1612. Deux femmes sont à l'origine du projet : Madame Acarie et sa cousine, Madame de Sainte-Beuve. Madame Acarie, avait, au début du siècle, pour projet de faire venir le Carmel en France. Elle entreprend en 1602 de faire venir plusieurs postulantes dans son hôtel parisien afin de les former à cette vie carmélitaine. Le projet, commencé par M. de Bretigny dès 1590 et nettement ralenti par les guerres de religion, abouti le 1^{er} novembre 1604. Date à laquelle les premières novices prennent l'habit au Carmel de Notre Dame des Champs, situé Faubourg Saint Jacques. Après cette fondation, la pépinière créée et dirigée par Madame Acarie s'avère complètement inutile : Les Carmélites opèrent leurs propres recrutements ! De plus, certaines filles s'avèrent peu faites pour une vie purement contemplative.

L'idée d'établir alors des Ursulines vient à Madame Acarie grâce à la présence à Paris de Madame de la Fare, qui a contribué à l'établissement des Ursulines d'Aix. Etant très proche des Carmélites, Madame Acarie va demander de l'aide à sa cousine, Madame de Sainte-Beuve. Car il lui faut une fondatrice de renom et des revenus suffisants. Madame de Sainte-Beuve accepte, vend son hôtel particulier et s'installe avec ses filles dans une maison du Faubourg Saint-Jacques pour se rapprocher d'elles. Elle a l'idée de les initier à l'enseignement. Elle achète l'ancien hôtel Saint André des Carmélites car la communauté vient de déménager et agrandit les lieux avec l'achat des bâtiments mitoyens pour y fonder un pensionnat. Madame de Sainte-Beuve a de nouvelles idées pour la communauté parisienne. Car elle a accepté la charge de fondatrice à une condition : Celle d'établir une communauté de religieuses qui prononcent des vœux solennels et gardent la clôture, à l'image des volontés du Concile de Trente.



Madame de Sainte-Beuve par R. Lochon
BN, Cabinet des Estampes, 60 A 10677

Portrait de Madame de Sainte Beuve par R Lochon

Seules les ursulines de Provence se prononcent ouvertement contre ce projet. Françoise de Bermond et une de ses compagnes étaient alors à Paris pour former les jeunes Ursulines. Les archives indiquent qu'elles furent rappelées par leurs supérieurs, mais il y avait sans doute une volonté de ne pas faire partie de ce nouvel Ordre et de conserver leur statut de « Congrégées ».

Les décrets du Concile de Trente ne reconnaissent pas l'existence de maisons religieuses féminines sans vœux solennels et sans clôture stricte. Malgré leur vie en commun et réglée comme dans les couvents, les Ursulines s'avéraient donc être en marge de la législation ecclésiastique et Madame de Sainte-Beuve voulut s'aligner avec les nouvelles directives canoniques.

Des statuts sont écrits dès 1610 et on attend la bulle Papale qui arrive en 1612. Cette dernière énonce le but de l'Ordre de Sainte Ursule : faire l'instruction et l'éducation de jeunes filles. Ceci allant jusqu'à faire l'objet d'un quatrième vœu. Il faut cependant refaire l'année canonique du noviciat sous la conduite de religieuses qui

sont déjà liées par des vœux solennels. C'est Madame Acarie qui fera venir Anne de Roussi, la chanoinesse de Saint Augustin et abbesse de Saint-Etienne de Soissons. Cela marquera profondément la Communauté du Faubourg Saint-Jacques et par extension, leurs nombreuses fondations. Les Ursulines conservent de cet enseignement le culte de la régularité et de l'austérité. Elles cherchent alors la direction spirituelle des Jésuites quand les Ursulines provençales sont guidées par les Oratoriens.

La toute première profession de l'Ordre a lieu le 21 novembre 1614, où huit Ursulines prirent l'habit.

C. Les Chroniques de l'Ordre des Ursulines : une source précieuse pour l'ordre.

Les Chroniques écrites par Marie de Pommereu ont valeur de source pour l'histoire des Ursulines et constituent un précieux recueil de notices entièrement Ursulines. Il faut cependant prendre en compte le point de vue de l'œuvre, très monastique et donc éloigné de l'institution primitive pensée par Sainte Angèle ainsi que le fait que ces Chroniques aient été publiées près de 75 ans après l'arrivée des Ursulines en France.

Les Chroniques ont été créées à partir de notices biographiques envoyées depuis presque toutes les congrégations ursulines à Paris où une sélection a été opérée pour choisir les plus pertinentes. Cela a créé un fonds hagiographique important pour conserver vivante la mémoire des sœurs et sélectionner le meilleur d'elles-mêmes. La mémoire de ces sœurs disparues personnalise une certaine Communion des Saints permettant d'accéder à la gloire du Seigneur à l'Edification de l'Eglise.

Mère de Pommereu assure dans une note que « les Chroniques restent la source la plus sûre et la plus vraie pour pénétrer au cœur de la vie des premières Ursulines françaises. » Il s'agit donc de revenir sur l'histoire des Ursulines mais aussi sur les femmes qui ont marqué la compagnie et l'ordre. Bien sûr, l'époque mystique des premières Ursulines favorise le portrait spirituel au portrait physique, aussi l'âme est-elle plus décrite que le physique. Dans ces chroniques, on y retrouve Madame de Sainte Beuve, qui n'a jamais été religieuse mais profondément ancrée dans son histoire, ainsi que d'autres Ursulines dont la notice sert à rappeler aux contemporaines et lectrices des Chroniques les valeurs morales de ces religieuses qui ont marqué leur temps.

Ainsi, Cécile de Belloy, devenue Sœur puis Mère de Sainte Croix, apparaît dans le troisième livre du premier tome des Chroniques, son portrait la désignant comme étant la toute première Ursuline de l'Ordre et son parcours de vie sert d'exemple et de morale.

I. La vie de Mère de Sainte Croix (Cécile de Belloy) : la première Ursuline de l'Ordre.

Qui était Cécile de Belloy ?

Moins connue que certaines de ses contemporaines comme Françoise de Bermond, Mère Béron (dite de Sainte Madeleine) ou encore Mère Coton de Sainte Ursule, Mère de Sainte Croix possède un parcours intéressant pour comprendre les motivations religieuses de l'époque et suivre les débuts historiques de l'Ordre de Sainte Ursule.

A. Son enfance et ses essais pour devenir religieuse

Car il ne suffit pas de commencer si l'on ne persévère pas aussi. C'est pourquoi la Vérité dit : " Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit " : celui qui jusqu'au bout aura persévéré, celui-là sera sauvé ". (Matthieu, 24 : 13)²

Cécile de Belloy est née le 18 novembre 1583, fille de Louis de Belloy, écuyer et seigneur de Morangles et d'Anne de Duizon. A un frère, Jean de Belloy. Elle vient d'une famille noble et très chrétienne. Son père se fait tuer dans les guerres civiles, mourant au nom de sa foi catholique.

A onze ans, Cécile tombe gravement malade si bien qu'on la croit sur son lit de mort. Elle se relève avec de « *notables avantages pour l'avancement de son âme* ». Elle renforce sa Foi et sa piété. Sa rencontre avec les Pères Observantins de Saint François, et surtout le Père François, l'encourage à continuer à servir Dieu parfaitement.

Elle se délaïsse des toilettes et coiffures à la mode de son époque et affirme qu'elle « *ne veut agréer qu'à Dieu seul* ». Elle se cache pour jeûner au pain et à l'eau.

Quand elle annonce à sa mère qu'elle veut être religieuse, Anne « *crut mourir de douleur* ». Elle ne cesse alors de la mettre en ménage pendant les dix ans où elle fut au courant de sa volonté. C'est vers son frère que Cécile trouve un soutien à son entreprise. Le plus difficile pour eux est de lui trouver un monastère. Cécille de Belloy va se présenter dans trois ou quatre monastères sans qu'elle ne trouve ce qu'elle veut.

❖ Première tentative :

Dans l'un d'eux, une Abbesse l'accueille en lui assurant y mettre la réforme et la garde la postulante pendant semaines chez elle avant de lui proposer l'habit de novice, sans que cette dernière ne voie aucune autre personne de l'ordre. A l'issue de la proposition de la prise d'habits, Cécile demande à suivre quelques jours la communauté. Elle s'aperçoit alors que les religieuses ne vivent pas en commun et se débrouille pour quitter les lieux.

❖ Seconde tentative :

Dans une autre abbaye, Cécile y passe moins de deux semaines. Elle envoya un homme à ses parents pour que l'on vienne la chercher. Ce messenger à son retour, passe dessus un fossé, en tombe et se noie dedans. La femme du messenger injurie la demoiselle et les religieuses de l'abbaye où elle se trouve s'y mettent aussi. Les Chroniques ajoutent qu'il s'agit là de l'œuvre du Démon qui cherche à évincer Cécile de son souhait d'être religieuse. Quoi qu'il en soit, elle est obligée de retourner dans le monde et parvient à se créer un mode de vie sain à ses préoccupations. Elle vit dans une maison achetée par sa mère spécialement pour servir Dieu, avec plusieurs de ses sœurs sans avoir d'autres fréquentations avec les personnes séculières.

❖ Troisième tentative :

En apprenant que des Carmélites viennent d'arriver d'Espagne à Pontoise, Cécile parvient à s'y faire emmener par son frère. Elle y rencontre la Bienheureuse Anne de Saint Barthélémy qui est alors la Prieure du couvent. La Carmélite se montre alors si satisfaite de la jeune fille qu'elle lui propose déjà un jour pour la prise d'habits, qui selon la coutume doit être le même que son entrée au couvent. C'est sa mère qui empêcha cette nouvelle tentative d'être religieuse. Elle fit croire qu'elle était fortement

² Cette citation apparaît au verset 11 de la Règle de Sainte Angèle

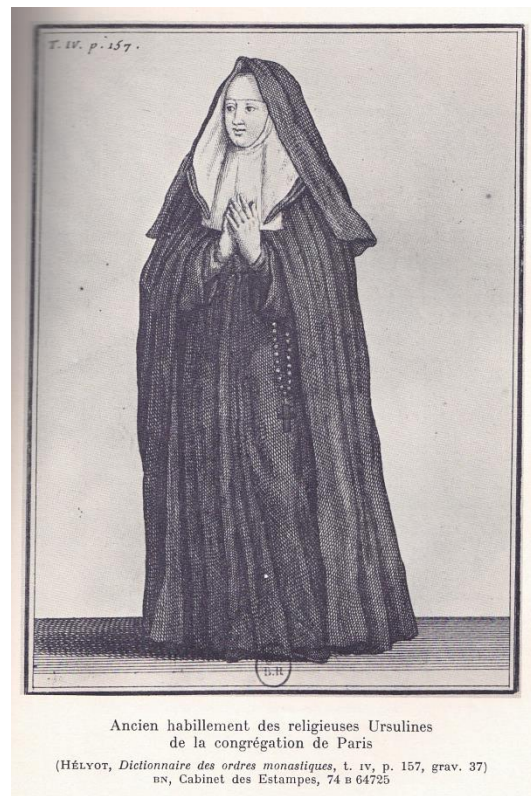
malade et força le frère de Cécile à venir la chercher au prétexte de préparer à la succession. Cécile refusa de le suivre. Sa mère envoya alors une lettre à sa fille, lui demanda d'elle au moins une dernière bénédiction et de lui fermer les yeux. C'est la Prieure Carmélite qui conseilla à Cécile de se rendre au chevet de sa mère le plus vite possible. Mais elle trouva chez elle tout le monde en parfaite santé. En voulant retourner au Carmel, elle fut stoppée par son directeur spirituel, le religieux S. François qui lui annonça qu'à la vue de ces signes, Dieu ne voulait pas qu'elle devienne Carmélite.

B. Son arrivée chez les Ursulines et son entrée dans l'ordre.

Le Père François envoie Cécile vers une assemblée de filles à Paris, dirigée alors par Mademoiselle de Raconis. On lui ordonna d'ailleurs d'y être leur supérieure. On accorda ces mots au Père François, parlant de Cécile « **Voyez-vous la sœur Cécile ? Elle sera mère de tant de filles que vous en serez étonnés.** »

Le groupe de jeunes filles rassemblées par Mademoiselle de Raconis se dissipa assez vite mais certaines filles se rangèrent dans la maison encore congrégée des Ursulines de Paris. Cécile y trouva un contentement qui fut réciproque pour Mmes de Sainte Beuve et Acarie, avec laquelle elle eut une conversation intime et familière.

Deux anciens habits des Ursulines de Paris³ :



³ Images tirées du livre de Sœur Marie-André Jégou, les Ursulines du Faubourg Saint-Jacques à Paris 1607-1662, 1981, elles-mêmes issues du Dictionnaire des ordres monastiques de M. Hélyot.

C. Les héritages et les fondations

Sept mois seulement après sa profession, Mère de Sainte Croix fut choisie pour fonder le monastère d'Abbeville, en Picardie, avec une autre professe et une novice. Elle n'y resta que quatre mois car rappelée à Paris.

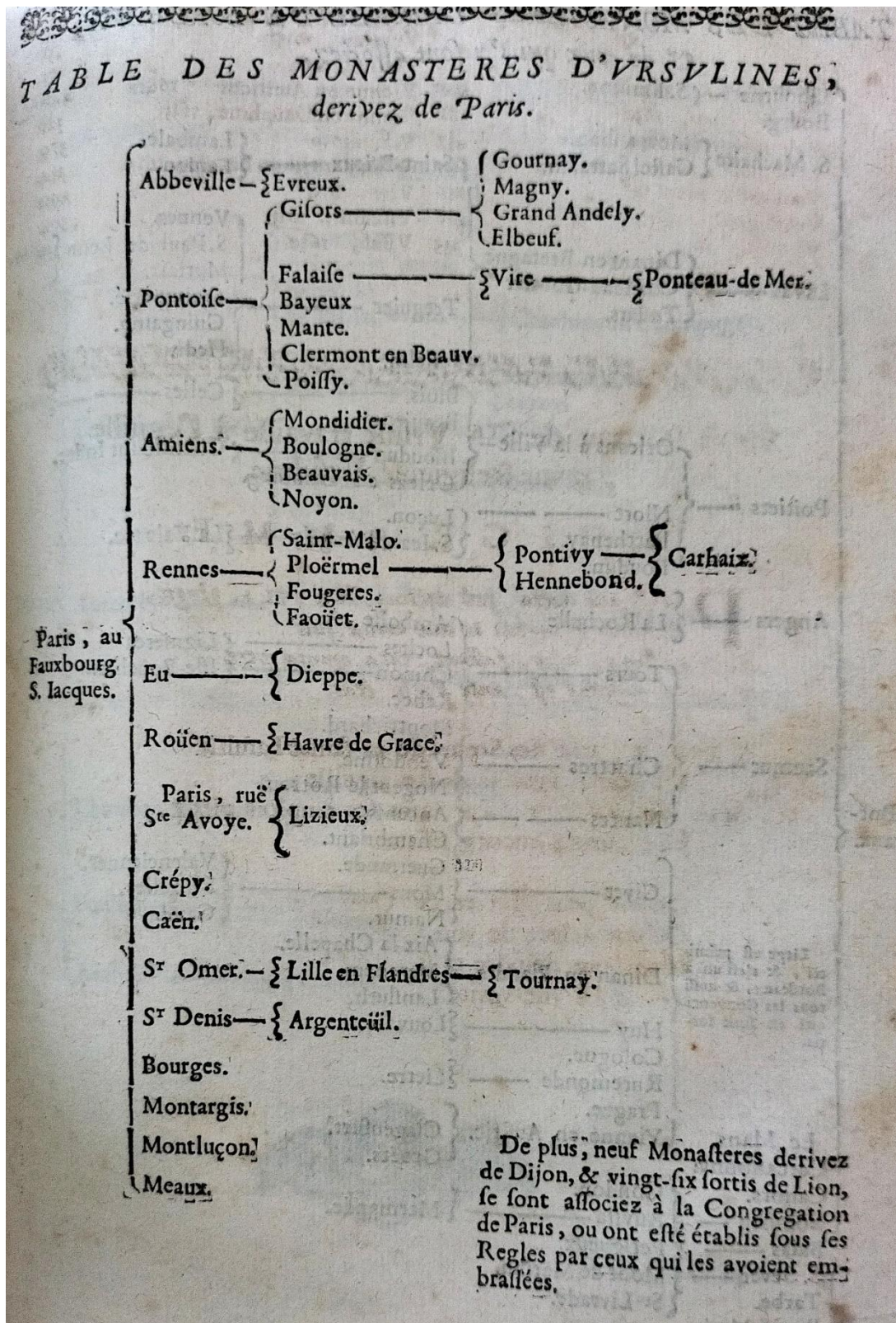
Elle établit ensuite un couvent à Amiens. En retournant à Paris, elle y fut assistante et maîtresse des novices. On l'envoya ensuite à Crepy, donner l'habit religieux à plusieurs filles où elle résida quatre mois. En revenant elle eut pour charge d'être dépositaire et Première Portière. On la destina ensuite pour fonder un couvent à Montargis, quittant définitivement son couvent parisien en l'an 1632. L'établissement fut vite persécuté par plusieurs manières : les parents des filles qu'elle ne put recevoir, le mépris que l'on faisait du monastère. On accorda une phrase à Mère de Sainte-Croix : « *Mes sœurs, il y a lieu d'espérer que Notre-Seigneur sera hautement glorifié dans cette maison, puisqu'il permet qu'elle soit persécutée en ses commencements* ». Après six années de charge en cette maison, elle proposa de nouvelles élections pour s'en déposséder mais tout le monde vota pour elle et elle conserva le gouvernement de la maison.

La mort de Mère de Sainte Croix survint quatre jours après l'Assomption, après six jours d'agonie, dans la nuit du 20 au 21 août 1639. Elle a alors 56 ans. Malgré la douleur, Mère de Sainte Croix reste calme et prépare ses obsèques, dans une toute jeune Maison où la mort n'avait pas encore frappé. Elle exhorte ses filles de ne pas s'affliger de la situation. Les Chroniques écrivent, au moment de sa mort : « *ainsi s'éclipsa pour la terre, au Couvent de Montargis, ce premier Astre de l'Ordre après avoir jeté en divers lieux les rayons d'une vie saintement religieuse.* ». Elles décrivent également ce qui se passa, six ans après la mort de la religieuse. Les Ursulines de Montargis déménagèrent dans un autre monastère et voulurent déplacer les corps de leurs défuntés. Elles trouvèrent les habits de Mère de Sainte Croix préservés et le corps tout entier. Les Chroniques indiquent que les habits ont été conservés par Dieu en l'honneur de la pudeur avec laquelle la Mère avait conservé et caché son corps.

Conclusion :

Rapidement, l'Ordre de Sainte Ursule va se propager dans toute la France et en Europe, soit par des fondations, soit parce que des communautés congrégées de la Compagnie de Sainte Ursule vont suivre l'exemple de Paris. On dénombre au XVII^e siècle entre 300 et 400 Maisons Ursulines dans toute la France. Parmi ces maisons, on peut citer la Maison de Tours, fondée en 1626 et qui dix ans plus tard, en 1636, enverra Sainte Marie de l'Incarnation et deux de ses sœurs au Nouveau-Monde.

Le portrait de Mère de Sainte-Croix se réfère non seulement à l'histoire des premières Ursulines de l'Ordre mais dépeint également un modèle pour les futures Ursulines. Cécile de Belloy a persévéré dans sa Foi et sa volonté et a incarné les qualités qu'une Ursuline doit posséder, dans un siècle prometteur et mystique. Son parcours retrace celui d'une jeune femme en quête de spiritualité et de sens dans un contexte en pleine évolution religieuse.



« *La République des Abeilles, dépeinte au Portrait de Madame de Sainte Beuve, Fondatrice du premier Monastère de l'Ordre ; & son Anagramme, qui porte qu'elle est Mère d'abeilles, fournissent une assez naïve figure de ce mesme Monastère, & de tous les autres qui en sont derivez ; parce que ce sont des Ruches mystiques, qui n'ayans pas beaucoup d'apparence, renferment des Religieuses, lesquelles, comme des Essains de Mouches à miel, se multiplient d'une manière toute pure, vivent dans une société & dans un ordre admirable ; & après avoir recueilly le suc des saints mystères, composent industrieusement le miel, qui fait en suite la douceur des familles, & la cire qui se consume au service des Autels ; par les Avetes de ces ruches ; je veux dire par les jeunes filles qui estant sorties de ces Cloistres, s'engagent en l'un ou l'autre party du monde, ou de la Religion. »*

Tome I, livre 3 des Chroniques.

Victoire MIGNAN-WATSON

Archiviste des Ursulines de France

Septembre 2022.

Bibliographie :

Marie de Pommereu, *Les Chroniques de l'Ordre des Ursulines recueillies pour l'usage des Religieuses du mesme Ordre*, Jean Henault imprimeur, Paris, 1673.

M.M. de Chantal Gueudré, *Histoire de l'ordre des Ursulines en France, Tome 1 l'Institut séculier d'Angèle Merici à l'Ordre Monastique 1572-1650*, Editions Saint-Paul, Paris, 1957.

Marie-André Jégou, *les Ursulines du Faubourg St-Jacques à Paris 1607-1662*, Presses Universitaires de France, Paris, 1981.

Marie-Bénédicte Rio (OSU), *Histoire et spiritualité des Ursulines*, Rome, 1990.